



LETTRE AUX MÉDAILLÉS

juin 2016



Président



Jean BERGEON

Vice-Président Délégué



Bernard BLAIRON

Vice-Président



Jack GOUJON

Vice-Président



Pierre CHAUMEIL

Trésorier



André DOMEAU

Président Fêtes et loisirs



Michel BERGERON

Président Œuvres Sociales



Pierre HAUTEVILLE

Trésorier Adjoint



Serge CAIAIS

Secrétaire



Yvon PINARDON

Présidente Régionale



Sylvie GRANGEON

Chargé mission Communication



Bruno BENOIST

Responsable WEB



Jean-Marc CHATEAU

Secrétaire Adjointe



Claudette SESTILLANGE

Responsable de secteur



André LEFEVRE

Responsable de secteur



Claude LEQUIPE

Responsable de secteur



Michel PRADEAU

Membre



Joël BOUTON

Responsable de secteur



Joël LEFEUVRE

Membre



Jean-Jacques BRION

Membre



Jean-Jacques LIDON

Membre



Henri DEMANGEOT

Membre



Jean-Marie BONNEAU

Membre



Patrick OTHON



SOMMAIRE

1. Le Comité.
- 2 et 3. Édito,
Assemblée Générale.
4. Remise des Médailles
Ministérielles,
Challenge du
Bénévolat.
5. Visite du Centre de
maintenance du Tram.
Sports en Touraine.
6. Balade printanière en
Anjou,
Visite de la Réserve de
la Haute Touche.
7. Etude sur la loi de
1901
8. Promotion, Nos peines.

Responsable de la Publication :
JEAN BERGEON

Rédaction, composition et
mise en page :
Commission Communication

Illustration Photos :
Comité Directeur



Le mot du Président

Nous approchons d'un été oh combien riche en compétitions sportives.

Chez nous ce sera la coupe d'Europe de football suivie des jeux olympiques de RIO.

Ainsi va une olympiade qui nous l'espérons se terminera sur une réussite générale et plus particulièrement pour nos représentants.

Mais une olympiade qui se termine cela veut dire renouvellement dans les structures dirigeantes et notre comité n'échappe pas à la règle.

Lors de notre prochaine assemblée générale nous procéderons au renouvellement complet de notre comité directeur.

J'invite donc nos adhérents à réfléchir à l'opportunité de venir nous rejoindre au sein du conseil d'administration.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 JANVIER 2016

Le Comité des Médailleurs Jeunesse, Sports et Engagement Associatif 37 a tenu son assemblée générale le dimanche 31 janvier 2016. Pour la première fois, cette réunion s'est tenue dans l'amphi de la Maison des Sports à Parçay-Meslay.

La Députée Claude GREFF, Monsieur le Préfet et le Président du Conseil Départemental s'étant excusés de ne pouvoir participer retenus par d'autres obligations. D'autres invités n'ont pas daigné faire réponse, par courtoisie nous resterons discrets.

« Le changement de lieu est une rupture avec la tradition qui voulait que cette manifestation ait lieu chaque année et depuis plus de vingt ans dans la magnifique salle des fêtes de l'Hôtel de ville de Tours, qui était mise à notre disposition gratuitement. Hélas, les temps changent et dorénavant, tout prêt de salle est payant. Compte tenu de nos maigres finances, nous avons dû faire un choix que je regrette vivement » déclara le Président BERGEON en ouverture de séance.

Ce changement de lieu n'a eu aucune incidence sur la participation des adhérents, certains estimant même qu'il était plus facile de se rendre à la Maison des Sports qu'à l'Hôtel de ville de Tours.

Le Président Bergeon demande à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés durant l'année 2015.

Parole au secrétaire général Yvon Pinardon : 70 adhérents sont présents, nous avons reçu 100 pouvoirs, le quorum étant atteint l'assemblée générale peut commencer, puis continue la lecture du rapport d'activités et termine celui-ci par une conclusion pessimiste, mais bien réelle, « nous sommes passés de 411 adhérents en 2011(367+ 44 membres ass) et 3ème rang au niveau national, à 325 adhérents en 2015 (302 + 23 membres ass) et 7ème rang au niveau national. Il est regrettable de constater, que bon nombre de nouveaux promus ne jugent pas utile d'adhérer à notre Comité ». Commission des secteurs : Celle-ci avait bien fonctionné durant les 3 ou 4 premières années de sa mise en place, puis la défaillance de certains responsables de secteurs et le manque de motivations de certains autres ont fait que cette commission est un peu tombée en sommeil.....Nous devons en 2016 faire en sorte que cette commission réponde à nos attentes.....à savoir informer et surtout recruter.



Rapport financier par le trésorier André Domeau : « Le résultat comptable de l'activité du Comité MJS 37 se solde en fin d'année 2015, par un résultat négatif d'un montant de 996,60€.

Le montant des cotisations au titre de l'année 2015 s'élève à : 8380,00€. Le montant reversé à notre Fédération est de : 3174,00€.

Les subventions : 400€ du Conseil Général, 700€ du CNDS, et 600€ de notre Fédération.

Le budget prévisionnel 2016 est présenté à l'assemblée, il est en augmentation de 5,21% par rapport à 2015.

Les cotisations des adhérents représentent 37,58% de nos produits, il est donc important que tous les adhérents soient à jour de leur cotisation.

Le montant de la cotisation pour 2017 sera de
 Médaillés, Or, Argent, Bronze : = 30€ ; Lettre de Félicitations : = 25€ ; Couple récompensé : = 45€ ;
 Membres associés : = 35€

Membres à Vie et membres de plus de 90 ans : dispensés de cotisation ; adoptée à l'unanimité par l'A.G.

La 2^{ème} partie de cette assemblée générale était consacrée à la remise de diverses récompenses. Dans un premier temps les « Lettres de Félicitations » récompenses Ministérielles furent remises par Monsieur Yann Fradon, responsable du Pôle jeunesse, sports et vie associative à la DDCS d'Indre et Loire,

Puis le Trophée National jeune, remis à un jeune pongiste de Joué les Tours par la Présidente du Comité Régional FFMJSEA.

Suivi de la remise des Plaquettes Fédérales Nationales récompensant les membres du Comité MJS37 pour leur engagement et leur dévouement.

1 plaquette Bronze à : M. Jean Marc Château, responsable du site du Comité
 5 plaquettes Or, remises à : Claudette Sestillange, secrétaire adjointe et membre de la commission fêtes et loisirs
 Michel Bergeron, président de la commission fêtes et loisirs.
 Serge Calais, trésorier adjoint, et responsable commission statuts et règlement
 Michel Pradeau, responsable de secteur, membre de la commission solidarité.
 Yvon Pinardon, secrétaire général du Comité MJS37.

Pour clore cette assemblée générale, une grande satisfaction pour la Commission des récompenses départementales d'avoir à ses côtés le Parrain de cette manifestation « Franck CHEREAU Karatéka et arbitre international » pour remettre les coupes et breloques aux sportifs ou équipes Champions de France ou d'Europe récompensés.

Récompenses Départementales:

Individuels: Tennis de table : Lilian BARDET – 4S TOURS

Équitation : Enora ENOUT – Association de l'Université de Tours

Athlétisme : Marty GOURBEAULT,

Véronique LAGNEAU, Nicolas FRADET – A3 TOURS

Nathalie MAUCLAIR, Yosi GASDOUE – A3

TOURS section Free Run

Sylvie DELETANG – Entente Joué-St-Pierre

Par équipes : Les cavalières Écuries d'Anadé –
 Montlouis

Golf de la Gloriette – Tours

4 S Tennis de table – Tours

Mabushi- Club (karaté) – Veigné.

Pour terminer l'exploit d'un marcheur de 62 ans – 2500 kms en 105 jours.

Un vin d'honneur offert par le Comité clôtura cette manifestation.



Yvon Pinardon

CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES MINISTÉRIELLES

A l'heure où le monde associatif peine de plus en plus à trouver des bénévoles, le préfet a rendu hommage à une cinquantaine de récipiendaires



Retour dans les salons de la préfecture après une parenthèse de deux ans au conseil général, ce mercredi 16 décembre, pour la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, par le préfet Louis Le Franc. Dans le contexte actuel, le représentant de l'État a salué cette véritable « mobilisation pour les valeurs de la République », qui mérite la reconnaissance de la Nation. Rappelant que la liberté d'association est un des fondements de notre société, consacrée par la loi de 1901, il a encouragé les piliers du monde sportif, associatif et bénévole départemental : « Continuez à donner du sens aux valeurs essentielles de notre pays. »

VILLEDOMER LAURÉATE DU CHALLENGE DU BÉNÉVOLAT 2015



C'est le 5 décembre 2015, qu'une grande effervescence animée la salle des fêtes de Villedomer ; en effet ce jour-là notre comité départemental remettait le 10^{ème} challenge du bénévolat.

Madame Marie-Claude FOUCHER, maire, détailla avec gentillesse les noms des bénévoles récompensés Micheline et Claude ROMIAN, Annick SIONNEAU, Françoise et Serge BERNARD, Sylvie BELLANGER, Michelle et Maurice ROBIN. Pour les associations : le comité des fêtes, Association Sportive de Villedomer (football) Tennis Club de Villedomer-Auzouer-en-Touraine et le Bad-Club de Villedomer. Tous reçurent assiettes gravées de la FFMJSEA, coupes et tee-shirts du Conseil Départemental, coupes de la DDJS.

Après lecture de ce palmarès, Monsieur J. BESNARD maire de Nouzilly (lauréat du challenge 2014) transmettait le trophée à Madame FOUCHER, tandis que Jean BERGEON, Président du CD 37 remettait le plateau gravé qui est conservé par la commune.

MM. Xavier DATEU, J.P. GASCHET, conseillers départementaux, Yann FRADON représentant la DDJS, et 11 membres du CD 37 assistaient à cette cérémonie. Un sympathique apéritif d'honneur clôturait cette matinée.

Le trophée du challenge du bénévolat est détenu pour une année par son vainqueur. Pour avoir le plaisir de le conserver définitivement, il doit être remporté une seconde fois. Quant au plateau, joliment présenté sur son logo, il restera propriété de la commune.

Pierre Chaumeil

VISITE DU CENTRE DE MAINTENANCE DU TRAMWAY



Construit en 2013, le centre assure la surveillance, la commande et le contrôle du réseau de transport en commun de l'agglomération, ce bâtiment est à construction basse consommation, cellules photovoltaïques, espaces verts, système bioclimatique.

Un responsable de la sécurité a accueilli notre groupe de 25 personnes avec gentillesse et compétence, répondant à nos nombreuses questions.

Sur 700 employés, on compte 500 conducteurs dont 150 polyvalents bus + tram, pas besoin de permis mais une habilitation annuelle pour une ligne.

Géré par Kéolis, un appel d'offre est lancé pour 2018, suite à une question : « fil bleu » est le logo commercial. Quelques chiffres

-1 rame roule au maximum à 50 km/h et il lui faut alors 50 m pour s'arrêter (17,5 de moyenne)

-à TOURS se sont les rames les plus longues de France, 44m

-On compte 60000 voyageurs/jour

-19 rames circulent en heures de pointe, 15 en heures creuses, 6 la nuit et le centre compte 21 rames en tout.

La visite du PCC (poste de commandement central) est impressionnante avec ses 28 écrans où l'on peut faire des zooms très nets sur une zone définie et entrer en contact avec les conducteurs dans l'instant présent.

Puis nous passons dans les ateliers pour voir les aspects techniques :

1 boggy porteur et 3 boggies moteurs par rame

3 types de freinageetc...

La machine à laver les rames toute automatisée, 70% de l'eau est recyclée.

Et pour finir exposition de tous les boutons des poteaux intérieurs des rames, chaque rame est unique.

Encore une après-midi très instructive.

Claudette SESTILLANGE



Maillot offert par le Chambray Touraine Hand-Ball

Football, Hockey-sur-Glace, Volley-Ball, Handball (féminin), Basket

Les bonnes relations entretenues avec les clubs phares de l'agglomération tourangelle nous permettent d'offrir à nos adhérents des invitations pour des rencontres sportives :

Le Football : **Tours-Football-Club** – Valenciennes

Le Hockey-sur-Glace : **Remparts de Tours** – La Roche-sur-Yon

Le Volley-Ball: **Tours-Volley-Ball** – Paris

Le Hand-Ball: **Chambray-Touraine Hand-Ball** - Yutz

Le Basket-Ball : **Union Tours Basket Métropole** – Marmande

Nous remercions bien vivement les présidents et dirigeants pour l'accueil chaleureux et convivial qui nous est chaque fois réservé.

Michel Bergeron.

Amis médaillé !!!

Ce bulletin est le vôtre, vous pouvez activement participer en fournissant textes, anecdotes, souvenirs, etc... sans polémique, ni religion, ni politique.

Nous comptons sur vous.

A vos stylos !!!

Balade printanière en Anjou

Nous débutons cette journée par le Château d'ANGERS. Ce site occupé depuis le IX^e siècle par les comtes d'Anjou, qui surplombe la Maine. Pour surveiller cette frontière Blanche de Castille, régente et mère de Louis IX (Saint-Louis), fit édifier une forteresse en 1230. Ses 17 tours rondes hautes d'une quarantaine de mètres, en schiste rayé de calcaire blanc, renforcent une muraille de plus d'un kilomètre. C'est aussi en ce lieu qu'une vie de cours fastueuse s'épanouit à l'époque du roi René.

Le temps fort fut la visite du bâtiment spécialement construit en 1954 pour abriter la célèbre Tenture de l'Apocalypse commandée en 1375 par Louis 1^{er} frère du roi Charles V. Cette œuvre tissée en laine, par ses dimensions, son ancienneté et ses qualités plastiques, est incontestablement une réalisation majeure de la tapisserie médiévale : haute de 5 mètres et longue de 140 mètres. Elle est constituée de 6 pièces de dimensions égales comprenant chacune un grand personnage assis sous un dais, le regard tourné vers 2 rangées de 7 tableaux dont le fond, alternativement rouge et bleu forme un damier.

L'Apocalypse est dans la bible, la révélation divine du passage à un monde nouveau figuré par la Jérusalem céleste. La tenture suit au plus près le texte de Saint-Jean qui constitue le dernier livre du Nouveau Testament.

Midi : repas agréable et convivial au Bœuf Délice à Saint-Barthélémy d'Anjou.

Début d'après-midi, visite du « Carré » COINTREAU.

Cette distillerie créée en 1849 par Édouard Cointreau (et sa femme Louisa Motais) inventeur de cette liqueur d'une grande subtilité de goût grâce à l'harmonie parfaite d'écorces douces et amères. En 1875, il crée la marque Triple Sec qui sera souvent copiée. Après la visite de l'antique salle des alambics en cuivre dont certains fonctionnent encore, notre guide nous fait entrer dans une galerie où sont exposées des centaines de contrefaçons de ce fameux flacon Cointreau, ainsi que l'évolution des affiches et objets publicitaires. Cette galerie surplombe les immenses

ateliers de conditionnement automatisés, surveillés par un personnel restreint.



Avant le retour, visite du Musée de l'Ardoise à Trélazé

Cette commune connue dans le monde entier pour la qualité de ses ardoises qui couvrent les plus beaux monuments de France et du Monde. L'exploitation des carrières remonte au 12^e siècle jusqu'au 28 mars 2014, date à laquelle fermera définitivement son dernier site d'extraction. Cette fermeture récente explique peut-être la ferveur et l'enthousiasme que nos deux guides ont montrés au cours de la démonstration de fente d'ardoise pour l'un et l'autre sa volonté farouche pour nous intéresser à ce passé « récent » définitivement révolu.

Quant à la visite des salles du musée ; la géologie, les techniques anciennes et « actuelles » d'exploitation, ainsi que les différentes utilisations du schiste ardoisier y sont évoqués à travers l'histoire ardoisière. La visite se termine par les chefs d'œuvre de compagnons couvreurs du tour de France.

Jacques Rebuffet (03-2016)

Visite de la réserve de la Haute Touche dans l'Indre

Ce jeudi 21 avril, le temps a été clément avec notre groupe et nous a permis de profiter pleinement de notre journée. Le matin nous avons parcouru ces immenses espaces en voiture, nous y avons côtoyé de nombreuses espèces de cervidés (cerfs, daims, élan, oryx...), une meute de loups, des autruches.



Après un déjeuner sur place et un arrêt à la nurserie des minuscules cistudes (tortues) certains sont parti à pieds, les moins courageux en voiturette électrique pour découvrir des carnivores (tigres, lynx, coatis, meute de dhôles , chevaux de prjevalski, baudets, zèbres), des rongeurs (agoutis, maras..), plusieurs sortes de lémuriens, des lamas, alpagas, vigognes et de nombreux oiseaux (autruches, marabouts, ibis, flamants roses, grues couronnées, cigognes), et les pélicans qui ont pris leur repas sous nos yeux, ils avaient intérêt à bien gober leurs poissons car se sont invités d'immenses silures et un héron sauvage.

Pour terminer nous avons assisté au nourrissage des coatis, ces lémuriens acrobates.

La balade dans ce parc de 4,800 km² qui abrite 120 espèces d'animaux sauvages et domestiques et qui a pour rôle de gérer des espèces menacées des 5 continents a été un enchantement.

Claudette Sestillange



Etude sur la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle régit les groupements du monde associatif.

En préambule, il est patent que la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901, modifiés d'assez nombreuses fois, mais seulement dans leurs détails, sont de bons textes réglementaires puisqu'ils ont plus de cent ans d'existence.

Les avantages en sont les suivants :

- la convention d'association est simple et peu contraignante,
- elle a permis le développement de la vie associative et de toutes les valeurs qui en découlent (respect d'autrui, mise en commun des connaissances, altruisme, sociabilité.....) ; il existe dans notre pays des milliers d'associations du type loi 1901 regroupant des millions de bénévoles, qui ont trouvé là le moyen de s'investir dans des activités multiples (ludiques, sociales, de défense d'intérêts.....)
- ces associations sont souvent complémentaires aux actions engagées par l'Etat, soulageant son budget car le travail produit est peu coûteux, (Exemple les regroupements sportifs et socio-éducatifs relayant ou mettant en œuvre la partie technique de la politique gouvernementale) ;
- la forme de l'engagement permet aux associations d'obtenir la capacité juridique, d'ester en justice, de recevoir des subventions, de posséder des biens immobiliers strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elles proposent.
- le décret d'application du 16 août 1901 étend cette capacité lorsque l'association prétend et obtient d'être reconnue d'utilité publique : recevoir des dons et legs, acquérir des bois, forêts, ou terrains à boisier.

Citons au titre des inconvénients :

- la limite des ressources de l'association déclarée, si elle n'est pas reconnue d'utilité publique (ne peut recevoir que des dons manuels ou des dons d'établissement d'utilité publique,
- impossibilité d'acquérir bois, forêts ou terrains à boisier).
- l'association déclarée ne peut pas acquérir des biens immobiliers ayant par nature un caractère commercial (exemple le cas du domaine de BOISSERON que la Fédération a dû vendre).
- il n'est pas prévu que les bénévoles qui administrent et gèrent les associations reçoivent en compensation des services rendus, une reconnaissance tangible de la part de l'Etat ; ceci a été amendé ces dernières années avec la loi sur le développement du mécénat ou des lois de finances, pour commencer à apporter quelques avantages aux bénévoles.

Que dire des rapports de cette loi de 1901 avec celles qui ont été édictées en faveur du développement du sport (loi Buffet notamment).

Des mesures spéciales concernant les groupements sportifs constitués à la fois d'associations loi 1901 donc ne poursuivant pas de but lucratif, et de sociétés anonymes régies par la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales ; ce sont les sociétés à objet sportif et les sociétés d'économie mixte. Les notions de démocratie, de transparence de gestion et d'égal accès aux hommes et aux femmes dans leurs instances dirigeantes sont imposées pour celles qui sollicitent l'agrément (un label) du Ministère chargé des Sports.

Les Fédérations sportives sont placées sous la tutelle du Ministre chargé des Sports ou du Ministre de l'Education Nationale (pour les fédérations dites scolaires et universitaires).

Des règles particulières sont imposées aux Fédérations sportives ayant reçu une délégation de pouvoir, ou à celles sollicitant l'agrément ministériel.

Bien entendu ces points de réflexion ne sont pas exhaustifs, mais rappellent aux dirigeants des notions parfois oubliées.

Jacques BOIREAUD
Président d'Honneur du Comité

Cette année 2016 sera la dernière de notre mandature, notre prochaine Assemblée Générale électorale aura lieu le **29 janvier 2017** à la Maison des Sports. Une élection de 23 membres aura lieu ; nous lançons un appel aux personnes licenciées qui souhaiteraient venir nous rejoindre (appel lancé aux femmes et aux candidats sur certains secteurs comme le Lochois et le Chinonais)

PROMOTION DU 1^{ER} JANVIER 2016**Médailles d'Or :**

Madame SELIG Françoise Joué les Tours, Natation.
 Monsieur PERDIAT Éric Veretz, Sports sous-marins
 Monsieur BALESTRIERE Thierry, Basket (contingent Ministériel)
 Monsieur LEMARIE Claude, (contingent Sports pour tous)

**Médailles d'Argent :**

Madame BEFFARA Christine, Reignac sur Indre, Tennis et Socioéducatif.
 Madame BONNET Mireille, Braslou, Football.
 Madame GUILLON Édith, Joué les Tours, Pétanque
 Monsieur BOISNON Elian, Ville aux Dames, Omnisports
 Monsieur GALAIS Pierre, Ville aux Dames, Cyclotourisme.
 Monsieur SALAUN Henri, Chanceaux/Choisille, Socioculturel

**Médailles de Bronze :**

Madame BERGOUGNOUX Josette, St Cyr sur Loire, Tennis
 Madame DOULE Françoise, Amboise, Omnisports
 Madame FOUQUET Bernadette, Sonzay, Boule de Fort
 Madame HARTMAN, St Avertin, Omni sports
 Madame OLIGO Sylvie, Tauxigny, Club Enfant.
 Madame SIONNEAU Annick, Villedômer, Omnisports.
 Madame SORNIN Claudette, St Pierre des Corps, Association militaires
 Madame TARREGA Anne-Marie, Tours, Club ASPO.
 Monsieur BORDEAUX Claude, Tours, Golf.
 Monsieur DELAUNAY Bernard, Descartes, Échiquier Descartois
 Monsieur CLEMOT Jean-Louis, Notre Dame d'Oé, Football.
 Monsieur LAMORT Jean, Truyes, Judo.
 Monsieur Le MARHOLLEC Patrick, Semblançay, Socioculturel.
 Monsieur NIESLAS Jacques, Tours, Judo.
 Monsieur VACHER Jean, La ville aux Dames, Cyclotourisme.

La convocation pour la remise des diplômes sera adressée en temps utile.
 Le Comité MJSEA, félicite les nouveaux récipiendaires.

Nos peines Nous avons hélas à déplorer les décès de :

Madame MOISAN Jacqueline		
Monsieur HERAULT Louis		
Monsieur MARTIN André	Tours	Socio-Éducatif
Monsieur LAGRANGE Claude	Tours	Rugby
Monsieur LEROUX Lucien	Saint Avertin	Moto
Madame VIAU Auréa	Neuillé le Lierre	Education Populaire
Monsieur CLEMENT Jean-Pierre		Basket-ball

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à leur famille.

MAISON des SPORTS de TOURAINE – B.P. 100 37210 PARCAY-MESLAY
 Téléphone : 09 67 46 01 14 – Courriel : cd37mjs@orange.fr Site : cdmjs37.fr